

FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ

Identificateur du produit : **SUPER HUILE**

Usage du produit : Pénétrant polyvalent.

Famille chimique : Mélange.

No. de pièce du fabricant : L1004C

Nom et adresse du fournisseur/distributeur:

Radiator Specialty Co., of Canada

1711 Aimco Blvd.
Mississauga, ON, Canada
L4W 1H7

Nom et adresse du fabricant:

Consulter le fournisseur

No de téléphone d'information

: (905) 625-9117 (lundi à vendredi, 8:00 à 16:00 Hres)

No. de téléphone en cas d'urgence

: 613-996-6666 (CANUTEC)

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification : Renseignements SIMDUT: Ce produit n'est pas un produit contrôlé SIMDUT au Canada. Il ne respecte aucun critère de classification d'un produit contrôlé tel que fourni par la Partie IV du Règlement sur les produits contrôlés (RPC).

Aperçu des urgences : Eau blanche liquide. Inodore.
Les fumées provenant du produit chauffé ou des buées, risque d'irriter les voies respiratoires. Risque d'avoir des effets laxatifs. Risque de causer une légère irritation transitoire. Une surexposition aux pulvérisations ou aux buées risque de causer la pneumonie chimique. Risque d'être un danger à l'aspiration. Peut entrer dans les poumons et causer des lésions.

EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ :

Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)

Inhalation : Si le produit est chauffé ou en cas de formation de buées, l'inhalation risque de causer une irritation pour le nez, la gorge et la voie respiratoire.

Peau : Risque de causer une légère irritation de la peau.

Yeux : Peut causer une légère irritation de l'oeil.

Ingestion : Risque d'avoir des effets laxatifs. Risque de causer nausée, vomissement et diarrhée. Risque d'être un danger à l'aspiration. L'aspiration dans les poumons durant l'ingestion ou suivant le vomissement risque de causer une pneumonie chimique, qui peut être mortelle.

Effets nocifs chroniques éventuels

: La surexposition aux buées ou brouillards risque de causer la pneumonie chimique (inflammation du tissu pulmonaire).

Statut de cancérigène : Consulter la Section 11 « Renseignements toxicologiques ».

Autres dangers importants : Consulter la Section 11 « Renseignements toxicologiques ».

Effets potentiels sur l'environnement

: Consulter la Section 12 « Renseignements écologiques ».

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<u>% (poids)</u>
Huile minérale blanche	8042-47-5	15.00 - 40.00

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

- Inhalation** : En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, donner la respiration artificielle. À l'apparition de symptômes, obtenir des soins médicaux.
- Contact avec la peau** : Enlever les vêtements contaminés. Bien nettoyer la région affectée avec de l'eau savonneuse pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, demander rapidement des soins médicaux.
- Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, demander rapidement des soins médicaux.
- Ingestion** : Consulter immédiatement un médecin. Ne pas provoquer le vomissement. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
- Notes au médecin** : Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**Dangers d'incendie/conditions d'inflammabilité**

- : Ininflammable en conditions d'utilisation normales. Cependant, risque de s'enflammer si exposé à la chaleur extrême et aux flammes. Les contenants fermés risquent d'éclater si exposé à une chaleur excessive ou aux flammes à cause de l'accumulation de la pression interne. Le produit risque de flotter et de s'enflammer de nouveau à la surface de l'eau.

Propriétés comburantes : Aucun à notre connaissance.

Données d'explosibilité: Sensibilité aux chocs / décharges électrostatiques

- : Sensibilité aux chocs ou aux décharges électrostatiques non prévue.

Moyen d'extinction approprié : Utiliser les moyens appropriés pour l'incendie comme la brume ou la buée d'eau, la mousse antialcool, le dioxyde de carbone et l'agent chimique en poudre. Ne pas utiliser un jet d'eau afin d'éviter de répandre la matière brûlante.

Marche à suivre/équipement spécial pour combattre les incendies

- : Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. L'eau pulvérisée peut être utile pour refroidir l'équipement exposé à la chaleur et aux flammes.

Produits de combustion dangereux

- : Oxydes de carbone; Oxydes d'azote (NOx); Hydrocarbures; Autres composés organiques non identifiés.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié.
Tenir tous les autres employés en amont du vent et à l'écart du déversement/rejet.
Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé.
Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement

- : S'assurer que le produit déversé s'infiltre dans les drains, les égouts, les étendues d'eau ou les espaces fermés.

Nettoyage des déversements

- : Ventiler le secteur du déversement. Enlever toute source d'ignition. Contenir et absorber le liquide déversé avec une matière inerte non combustible (ex: du sable), ensuite placer la matière contaminée dans un contenant pour élimination ultérieure (voir Section 13). Aviser les autorités compétentes tel qu'exigé.

Matières interdites : Aucun à notre connaissance.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

Manutention sécuritaire : Utiliser dans un endroit bien ventilé. Porter l'équipement de protection adéquat durant la manutention. Éviter de respirer les fumées. Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart de la chaleur extrême et des flammes. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Laver soigneusement après manipulation. Garder les contenants fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

Exigences en matière d'entreposage

- : Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Éviter une exposition directe au soleil. Inspecter régulièrement les contenants pour vérifier s'ils sont endommagés ou s'ils fuient.

Substances incompatibles : Oxydants forts

Matériaux d'emballage spéciaux

- : Toujours garder dans des contenants fabriqués du même matériau que le contenant du fournisseur.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Limites d'exposition**

Ingrédients	ACGIH TLV		OSHA PEL	
	TWA	STEL	PEL	STEL
Huile minérale blanche	5 mg/m ³ (inhalable) (comme brume d'huile minérale)	P/D	5 mg/m ³ (comme brume d'huile minérale)	P/D

Ventilation et mesures d'ingénierie

- : Utiliser une ventilation générale ou à la source pour maintenir les concentrations dans l'air sous les limites d'exposition recommandées.

Protection respiratoire

- : Si la limite d'exposition TLV est dépassé, un respirateur homologué NIOSH/MSHA est conseillé. Obtenir l'avis de votre fournisseur de protection respiratoire.

Protection de la peau

- : Des gants imperméables à la matière sont recommandés. Obtenir les conseils des fournisseurs de gants. Selon les conditions d'utilisation, un tablier imperméable devrait être porté.

Protection des yeux/du visage

- : Lunettes de sécurité avec les écrans latéraux ou lunettes à coques antiéclaboussures.

Autre équipement de protection

- : Un poste de douche oculaire et une douche d'urgence devront être à proximité du secteur de travail.

Considérations générales d'hygiène

- : Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Bien se laver les mains après avoir utilisé ce produit et avant de manger, boire ou fumer.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	: Liquide.	Apparence	: Eau blanche liquide.
Odeur	: Inodore.	Seuil olfactif	: P/D
pH	: P/D		
Point d'ébullition	: 270°C	Densité relative	: 0,84
Point de fusion/de gel	: P/D	Coefficient de répartition eau/huile	: P/D
		Solubilité dans l'eau	: Insoluble.
Pression de vapeur (mmHg @ 20° C/68° F)	: P/D	Taux d'évaporation (acétate n-butylique = 1)	: P/D
Densité de vapeur (Air = 1)	: P/D	Matières volatiles (% en poids)	: P/D
Composés organiques volatils (COV)	: P/D		
Point d'éclair	: 138°C	Température d'auto-inflammation	: P/D
Point d'éclair, méthode	: Cleveland open cup (creuset ouvert)		
Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.)	: P/D	Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.)	: P/D
Distance de projection de la flamme	: P/D	Retour de flamme observé	: P/D
Pression absolue du contenant	: P/D	Viscosité	: 13,5 cSt @ 40°C
Renseignement générique	: Aucun renseignements supplémentaires.		

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- Stabilité/Réactivité** : Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et d'entreposage.
- Polymérisation dangereuse** : Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
- Conditions à éviter** : Éviter la chaleur et les flammes nues. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Ne pas utiliser dans des zones sans ventilation adéquate.
- Substances à éviter et incompatibilité**
: Oxydants forts
- Produits de décomposition dangereux**
: Aucun connu, se référer aux produits de combustion dangereux à la Section 5.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- Organes cibles** : Yeux, peau, système respiratoire et système digestif.
- Voies d'exposition** : *Inhalation*: OUI *Absorption cutanée*: NON *Peau & Yeux*: OUI *Ingestion*: OUI
- Propriétés irritantes du produit**
: Faible.
- Données toxicologiques** : Il n'existe aucune donnée pour le produit lui-même, uniquement pour les ingrédients. Voir les données ci-dessous pour la toxicité aiguë.

<u>Composants</u>	CL₅₀(4hr) <u>inh, rat</u>	DL₅₀	
		<u>(Orale, rat)</u>	<u>(cutané, lapin)</u>
Huile minérale blanche	> 5 mg/L (brouillard) (Aucune mortalité)	> 5000 mg/kg	> 2000 mg/kg

- Statut de cancérogène** : Aucun des composants sont inscrits comme étant cancérogènes par ACGIH, IARC, OSHA ou NTP.
- Effets sur la reproduction** : N'est pas sensé avoir des effets sur la reproduction.
- Tératogénicité** : N'est pas sensé être un tératogène.
- Mutagénicité** : N'est pas sensé être mutagène chez les humains.
- Épidémiologie** : Aucun connu ou rapporté par le fabricant.
- Sensibilisation à la matière** : N'est pas sensé être un sensibilisateur respiratoire ou cutané.
- Substances synergiques** : Aucun connu ou rapporté par le fabricant.
- Autres dangers importants** : Aucun connu ou rapporté par le fabricant.
- Maladies aggravées par une surexposition**
: Affections cutanées, troubles de la vue et troubles respiratoires déjà existants.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

- Écotoxicité** : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même. Le produit ne doit pas s'infiltrer dans les drains ou les cours d'eau, ou être déposé là où cela pourrait affecter les eaux de surface ou souterraines.

Voir les tableaux suivants pour les données écotoxiques pour chaque ingrédient.

Données Écotoxicité:

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	Toxicité pour les poissons		
		CL₅₀ / 96h	NOEL / 21 jour	Facteur M
Huile minérale blanche	8042-47-5	> 1000 mg/L (truite arc-en-ciel)	> 1000 mg/L/28 jours	Aucun(e).

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	Toxicité pour les daphnias		
		CE₅₀ / 48h	NOEL / 21 jours	Facteur M
Huile minérale blanche	8042-47-5	> 100 mg/L (daphnie magna)	> 10 mg/L (Références croisées)	Aucun(e).

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<u>Toxicité pour les algues</u>		
		<u>EC50 / 96h or 72h</u>	<u>NOEC / 96h or 72h</u>	<u>Facteur M</u>
Huile minérale blanche	8042-47-5	P/D	> 100 mg/L/72hr (NOEL) (algues vertes)	Aucun(e).

- Mobilité** : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.
- Persistance** : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.
Contient les substances chimiques suivantes, qui sont considérées comme intrinsèquement biodégradables: Vaseline liquide.
- Potentiel de bioaccumulation** : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Effets nocifs divers sur l'environnement

- : Aucun autre effet négatif pour l'environnement (comme par exemple, l'appauvrissement de l'ozone, le potentiel de la création d'ozone photochimique, les perturbations endocriniennes, le potentiel d'un réchauffement global) sont prévus de cette composante.


SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Manipulation en vue de l'élimination**

- : Manipuler les déchets conformément aux recommandations indiquées dans la section 7.

Méthodes d'élimination

- : Éliminer conformément aux lois sur les déchets dangereux locales, provinciales et fédérales.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

<u>Information sur la réglementation</u>	<u>Numéro ONU</u>	<u>Nom d'expédition</u>	<u>Classe</u>	<u>Groupe d'emballage</u>	<u>Étiquette</u>
Canada (TMD)	Aucun(e).	Non réglementé.	Non réglementé	Aucun(e)	
Canada (TMD)	Aucun(e).				
Renseignements supplémentaires					

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**Étiquetage:**

Ce produit n'est pas un produit contrôlé SIMDUT au Canada. Tel quel, ce produit n'a pas besoin d'une étiquette du fournisseur SIMDUT.

Renseignements Canadien:

Renseignements Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA): Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur la Liste intérieure des substances (DSL).

Renseignements SIMDUT: Se référer à la Section 2 pour la classification SIMDUT de ce produit.

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la FS contient tous les renseignements exigés par le RPC.

Renseignement fédéral É.-U :

TSCA: Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur le registre Toxic Substances Control Act (TSCA).


SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

- Légende** : ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
CAS: Chemical Abstract Services
CIRC: Centre international de recherche sur le cancer
Inh: Inhalation

CL: Concentration létale
 DL: Dose létale
 MSHA: Mine Safety and Health Administration
 S/O: Sans objet
 P/D: Pas disponible
 NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health
 NOEC: Concentration sans effet observé
 NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économiques
 OSHA: Occupational Safety and Health Administration
 PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)
 RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
 STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)
 TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada
 TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)
 TWA: Moyenne pondérée dans le temps
 SIMDUT: Système d'information sur les matières utilisées au travail

Références

- : 1. ACGIH, Threshold Limit Values for Chemical Substances and Physical Agents & Biological Exposure Indices pour 2016.
 2. International Agency for Research on Cancer Monographs, recherche 2016.
 3. Canadian Centre for Occupational Health and Safety, CCIInfoWeb base de données 2016 (Chempendium, HSDB et RTECs).
 4. Fiches signalétiques du fabricant.
 5. OCDE - The Global Portal to Information on Chemical Substances - eChemPortal, 2016.

<p><u>Préparée pour :</u> Radiator Specialty Co. of Canada 1711 Aimco Blvd. Mississauga, ON, Canada, L4W 1H7 Téléphone: 905-625-9117 (lundi au vendredi 8 h à 16 h) Adresser toutes les requêtes à Radiator Specialty.</p>	
<p><u>Préparée par :</u> ICC Centre de Conformité Inc. http://www.thecompliancecenter.com</p>	

DÉNI DE RESPONSABILITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été établie par ICC Centre de Conformité Inc. en utilisant l'information fournie par Radiator Specialty Co. of Canada et le service de renseignements du CCOHS. Les renseignements contenus dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et à titre indicatif lorsque que vous serez exposé à ce produit. ICC Centre de Conformité Inc et Radiator Specialty Co. of Canada n'acceptent aucune interprétation comme étant une garantie exprimée ou implicite et n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou la précision des données contenues dans cette fiche. Les données dans cette fiche ne peuvent être applicables en cas de mélange avec un autre produit ou dans un autre procédé.

Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée, ou modifiée de quelque façon que ce soit sans avoir obtenue, au préalable, la permission explicite de ICC Centre de Conformité Inc. et Radiator Specialty Co. of Canada.

Date de la préparation (mm/jj/aaaa)

: 08/15/2007

Date de révision (mm/jj/aaaa)

: 07/25/2016

No de révision

: 4

Informations de révision: sections de la FDS mises-à-jour:
12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES.**FIN DU DOCUMENT**